

PROJET DE RÉSOLUTION N° 4

L'ACTION COLLECTIVE DES AMÉRIQUES POUR LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

VU :

La Séance spéciale 1, “Le Sommet des Amériques et la sécurité alimentaire”,

CONSIDÉRANT :

Que le monde se heurte à une crise généralisée dans les domaines économique, géopolitique et sanitaire qui a eu de profondes conséquences aux dimensions multiples, qui ont affecté la sécurité alimentaire et le fonctionnement normal des systèmes agroalimentaires, tant dans les Amériques que dans le reste du monde ;

Qu’à l’échelon mondial il s’est produit une hausse généralisée des prix, y compris de nombreux produits agricoles, à la suite des mesures fiscales et monétaires mondiales prises en vue de relancer l’économie déprimée par la pandémie de la COVID-19, et par les problèmes climatiques dans les zones clés de production ; et

Qu’à ce scénario complexe est venu s’ajouter le conflit armé en Europe de l’Est, avec ses profondes implications géopolitiques et un impact très marqué sur les prix des céréales, des engrais et de l’énergie,

TENANT COMPTE :

Que ces problèmes ont été abordés dans une approche multilatérale au IX^{ème} Sommet des Amériques “Bâtir un avenir durable, résilient et équitable”, tenu du 6 au 10 juin 2022 à Los Angeles, en Californie, aux États-Unis, au cours duquel l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) a participé activement ;

Qu’au forum sur “La crise alimentaire mondiale et les Amériques”, organisé dans le cadre dudit Sommet, le directeur général de l’Institut a présenté le document intitulé “Propositions de renforcement de l’action collective dans les Amériques dans le but de lutter contre l’insécurité alimentaire et de garantir un développement durable” ; et

Qu’à ce Sommet, le gouvernement des États-Unis a annoncé que, par le biais de son Agence pour le développement international (USAID), il apporterait un financement d’un montant d’environ 331 millions de dollars en assistance humanitaire et pour le développement à long terme,

dans le but d'augmenter la sécurité alimentaire et la résilience en Amérique Latine et dans les Caraïbes (ALC),

RECONNAISSANT :

Qu'au cours des trois dernières années, les ministres de l'Agriculture des Amériques ont intensifié, avec le soutien de l'IICA, leurs contacts régionaux et continentaux afin de parvenir à une position commune pour relever les grands défis du programme mondial, ce qui a permis, entre autres succès, d'atteindre un consensus autour de 16 messages qui ont été présentés au Sommet sur les systèmes alimentaires, organisé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2021,

DÉCIDE :

1. De reconnaître que les efforts coordonnés des pays des Amériques sont essentiels pour éviter une crise alimentaire, nutritionnelle et humanitaire dans la région et dans le monde, au moment où la superposition des effets de la pandémie de COVID-19, des phénomènes climatiques néfastes et des conflits armés altèrent dans le monde les chaînes d'approvisionnement et élèvent les coûts de la production agroalimentaire et les prix des aliments.
2. D'encourager les États membres de l'Institut à appuyer les "Propositions de renforcement de l'action collective dans les Amériques dans le but de lutter contre l'insécurité alimentaire et de garantir un développement durable", présentées par le directeur général de l'IICA à l'occasion du IXème Sommet des Amériques, lui demandant de faire les démarches nécessaires pour matérialiser ces propositions et informer les organes de direction de l'Institut des progrès réalisés en la matière.
3. Charger le Directeur général d'offrir l'appui de l'IICA à l'initiative d'aide alimentaire et humanitaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international USAID aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'à d'autres initiatives qui se présentent avec le même objectif.